LA LETTRE DES TERRITORIAUX DU BAS-RHIN

MOUVEMENT SOCIAL

EN GRÈVE LE 4 FÉVRIER !

L'année 2020,marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales a été aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses.La CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL décident d'impulser un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité. Dans ce contexte, nos organisations continuent de combattre les attaques liberticides du gouvernement. Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté. Par contre, les gagnants sont bien toujours les mêmes et ainsi les entreprises les moins touchées par la crise seront celles qui bénéficieront le plus des baisses d'impôt. Ce constat impose de contrôler et de conditionner socialement et écologiquement les aides publiques. Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif et soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires. C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement. Rien pour les petits salaires, la ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021. Ce qui fera passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €. Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre elles et eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ces mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération ! Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services. Les réformes successives, contestées fortement, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public.

Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite de la transition écologique imposent la création de millions d'emplois, notamment dans les services publics, cela passe par 400 000 emplois à créer dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie, par le partage et la réduction du temps de travail. Il est indéniable aujourd'hui, après la pénurie de masques du printemps dernier, qu'il faut relocaliser une partie de notre production et en particulier notre industrie. Être en capacité de produire des médicaments, du matériel médical et de protection après la période que nous traversons ne peut plus faire débat. Les organisations appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de grève !

JEUDI 4 FÉVRIER 2021
STRASBOURG 14H PLACE KLÉBER

06 13 93 41 53 • 06 50 15 76 62 www.facebook.com/cgtcsd67/ cgtcsd67 cgt.csd67@gmail.com

Immeuble de la Bourse 1 place du maréchal de Lattre de Tassigny 67000 STRASBOURG

OSTWALD

TRAVAILLER PLUS ?

Les agent•es de la Ville d'Ostwald, au service du public de la collectivité, ont TOUJOURS été dévoué•es à leurs missions.
Leur engagement au service de la population n'a jamais été démenti, quelle que soit l'alternance politique, quelles que soient les difficultés qu'iels ont pu rencontrer, et ont toujours œuvré à satisfaire l'intérêt général et à assurer la continuité du service public en toute neutralité, comme l'impose le statut de la fonction publique.
Lors du Comité technique du 16 décembre 2020, ces agent•es ont appris que l'autorité territoriale, sous couvert de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, a comme projet la suppression pure et simple de deux jours de congés, deux jours dit de « ponts » plus exactement, prétextant l'obligation de ne pas faire moins de 1607 h de travail par an (alors que, en Alsace Moselle nous sommes déjà à 1593 h....) s'appuyant sur l'article 47 de la loi.
Nous estimons que ce n'est pas aux agents de la collectivité, qui ne sont en rien responsables, de subir les choix politique des élu•es et la gestion discutable de la collectivité.

Nous considérons que les mesures restrictives annoncées aux agent•es lors de ce CT sont de nature à stigmatiser les agents de la collectivité, présenté•es comme des privilégié•es, ce qui est très loin d'être le cas !
Nous appelons les élu•es de la collectivité à se ressaisir et à revoir leur position...ce n'est pas à celles et ceux qui font vivre le service public de payer !

Dans sa totalité, cette loi vise à faire voler en éclat le statut de la fonction publique. Chacun de ses articles représente un coup d'État contre le statut de la fonction publique : remise en cause des CAP, des CHSCT, des commissions de réforme, du droit de grève, du temps de travail inférieur à 1607 heures...

Et le cas d'Ostwald n'est qu'un exemple, c'est un pourcentage important des communes qui vont être touchées par ces mesures de recul social, mais la CGT s'organise, tant au niveau local qu'au plan national !

On ne laissera pas passer !

ÉLECTIONS CNRACL

À VOUS DE JOUER !

La CNRACL, c'est la caisse de retraite dont les titulaires relèvent et il s'agit d'une des dernières caisses de retraite gérée par un conseil d'administration élu !

Il est important de voter et de faire voter un maximum de collègues pour défendre notre système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle (répartition) et dont le calcul se fait sur la carrière et non sur des points comme le voudrait Macron et ses ministres...(en somme, le chacun pour soi) et à ce titre, nous devrons être organisé•es et déterminé•es comme nous l'avons été le 5 décembre 2019 et les semaines qui ont suivies parce qu'ils ne lâcheront pas : **ils reviendront avec ce projet mortifère de casse de notre système de retraites !**

Lien vers plus d'info **:** **CNRACL/CGT**

FONCTION PUBLIQUE

CAMPAGNE POUR 10 % D'EMPLOIS EN PLUS

La crise liée à la pandémie de coronavirus a révélé les carences des services publics, fragilisés par des années de politique austéritaire.
La CGT a lancé une campagne le 10 décembre dernier pour notamment obtenir 10 % d'emplois en plus dans la fonction publique, ainsi que la revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice.
Les fermetures des services publics implantés dans les territoires se multiplient, tandis que la crise sanitaire a rappelé le rôle irremplaçable des services publics et de leurs agents.
C'est dans ce contexte que la fédération de la santé et de l'action sociale CGT, la fédération des services publics CGT et l'union fédérale des syndicats de l'État CGT ont décidé conjointement d'engager **« une campagne des 10 % » : soit 10 % d'effectifs en plus dans la fonction publique.**
Notre organisation estime que 500 000 emplois supplémentaires sont nécessaires dans les 3 versants de la Fonction publique (État, territoriale et hospitalière). Hors militaires, cela correspond à une augmentation globale d'environ 10 %.
Ce nombre doit toutefois être affiné secteur par secteur, établissement par établissement. Certains services auront besoin de davantage que 10 % alors que cela pourra s'avérer suffisante dans d'autres.

La pandémie a mis en lumière les sous-effectifs des établissements de santé, mis à l'os par des années de politique austéritaire.
Mais on peut aussi rappeler les scandales alimentaires à répétition qui, là également, mettent en danger la santé des citoyens tandis que les administrations de contrôle ont été réduites à peau de chagrin ; les dizaines de milliards d'euros annuels que représentent la fraude fiscale alors que les personnels des finances font face, budget après budget, à des suppressions massives d'emploi ; le manque d'effectif dans les services départementaux d'incendie et de secours, pourtant confronté à la multiplication des désastres dus à la crise climatique…
Des pans entiers de la Fonction publique sont confrontés à des pénuries d'emplois et donc à la difficulté de mener à bien leurs missions de service public. **L'augmentation de 10 % d'effectifs, a minima, permettrait de réduire de 10 % le temps de travail, une revendication cohérente avec la campagne confédérale pour les 32 heures.**
Cette revendication s'articule avec celle de la revalorisation salariale.
L'austérité salariale, conséquence du gel du point d'indice en 2010, a conduit à la paupérisation d'une grande partie des agents publics et des futurs retraité•es et pensionné•es.
En effet, plus de 1,2 million d'agent•es sont actuellement payé•es entre le Smic et le Smic + 10 %. Une revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice représente un budget annuel d'environ 18 milliards d'euros, mais générerait dans le même temps des recettes fiscales, les fonctionnaires s'acquittant de cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Dès lors, la dépense nette se situe autour des 12 milliards d'euros, qu'il faut rapporter au CICE de 50 milliards, à la suppression de l'ISF de 3 milliards pour environ 150 000 personnes ou aux 100 milliards d'aides directes versées aux entreprises, sans contrepartie, lors de cette crise sanitaire !

Par ailleurs, pour parer toute perte de pouvoir d'achat, notre organisation revendique l'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation.

SYNDICALISATION

S'ENGAGER À LA CGT

C'est quoi, un syndicat ?

Un syndicat comme la CGT, c'est une organisation de travailleuses et de travailleurs qui décident d'agir ensemble pour défendre leurs intérêts, qui décident de s'unir pour ne plus subir. Il y a des milliers de syndicats CGT et des dizaines de Fédérations qui regroupent les salarié•es d'un même secteur professionnel. Pour nous, c'est la Fédération des services publics !

Un syndicat, ça sert à quoi ?

À titre « personnel » :

• Tu n'es plus seul•e ou isolé•e et tu fais partie d'un groupe de collègues qui sont solidaires et déterminée•es. Tu es écouté•e et soutenu•e par les militant•es et le syndicat local et/ou départemental. Ensemble, nous montrons qu'il est possible de se faire entendre !
• Tu es conseillé•e et défendu•e prioritairement.
• Tu n'es plus obligé•e de subir un management agressif ou être victime de harcèlement. Avec le syndicat, tu regagnes en dignité
• Tu es informé•e sur tes droits, sur le statut de la fonction publique mais aussi sur l'actualité sociale au niveau national, pour mieux agir !
• Tu as accès à la formation syndicale : les syndiqué•es bénéficient tous les ans de 12 jours de formation
• Tu participe à ta propre émancipation en te forgeant une culture syndicale & militante !
• Tu peux siéger dans les différentes instances dites de « dialogue social », tel que le CHSCT, la CAP ou le CT...ou être informé•e et défendu•e par les militant•es qui y siègent !
• Tu bénéficies d'un crédit d'impôt de 66 % sur les cotisations versées au syndicat (exemple : 8 euros versés par mois te coûtent, après déclaration des impôts, seulement 3 euros...même si tu n'en paie pas)

À titre « collectif »

• Construire le rapport de force nécessaire pour obtenir des avancées sociales conséquentes ...l'union fait la force !
• Permet au syndicat de développer et d'organiser la solidarité entre les fonctionnaires et les salarié•es du même secteur professionnel et de l'étendre à tous les salarié•es !
• Décrypter les projets des communes, des com' com' ou autres établissements afin d'y analyser les évolutions et de permettre d'être un éventuel contre-pouvoir
• Permet de mutualiser les moyens pour avoir des responsables ou permanent•s chargé•es de coordonner, d'animer, de soutenir et de conseiller les équipes syndicales
• Permet de soutenir et de financer les activités du syndicat (locaux, fonctionnement, communication etc)
• Représenter les salarié•es dans différentes instances et défendre activement leurs intérêts dans des négociations (salaires, formation, conditions de travail, santé, prévoyance, égalité femmes-hommes, retraites, loisirs et culture...)
• Permet de défendre les valeurs de la CGT...d'agir pour la liberté, l'égalité, la justice, la paix, la solidarité, le bien-être au travail, les droits humains, l'environnement, mais aussi contre les discriminations, le racisme, la xénophobie, l'individualisme, le sexisme, la transphobie, l'islamophobie et plus largement contre le capitalisme...)

Le syndicat n'existe que si des gens le font vivre et cela a permis les grandes avancées sociales telles que les congés payés, la sécurité sociale, le droit du travail, les réductions du temps de travail, le droit à le retraite.....

N'attendez pas le dernier moment, si vous êtes syndiqué•e, engagez-vous, si vous ne l'êtes pas, qu'attendez-vous ?

BULLETIN D'ADHÉSION À LA CGT
Je soussigné•e
(à retourner à CSD-CGT Immeuble de la Bourse 1 place de Lattre de Tassigny 67000 Strasbourg)

Prénom..... Nom.....
Grade..... Ville/Collectivité.....
Téléphone..... Mail.....
Adresse.....

Souhaite adhérer au syndicat CGT des Services Publics du Bas-Rhin **Signature**